



Élections des délégués aux Commissions Administratives Paritaires Locales CAPL des Techniciens et des Adjoints Techniques des centres PACA et Corse

La CGT-INRA est avant tout un syndicat qui exerce la solidarité entre tous les personnels.

La CGT-INRA et ses élus sont au service de tous les salariés qui travaillent sur les implantations de l'INRA, quel que soit leur statut (titulaires, précaires, stagiaires, employés de prestataires ou de sous-traitants, ...) et quelle que soit leur appartenance syndicale ou philosophique.

Quel est le rôle des CAPL ? Comment fonctionnent-elles ?

La CAPL des AT et la CAPL des TR sont deux structures habilitées à traiter de toutes les questions concernant le quotidien professionnel des agents de ces deux corps : conditions de travail, accès à la formation, promotions, mobilités, mais aussi stress, harcèlement moral, harcèlement sexuel et, enfin, sanctions disciplinaires...

Nous, candidats parrainés par la section CGT-INRA des centres PACA et Corse, nous nous engageons à :

- soutenir et, si besoin, assister, tous les AT et TR de PACA et de Corse, quel que soit le lieu où ils travaillent,
- être particulièrement attentifs à la situation professionnelle et aux conditions de travail des collègues non-titulaires de niveau AT ou TR, bien qu'ils ne relèvent pas réglementairement des CAPL.

Comment les élus parrainés par la section CGT-INRA rempliront-ils leurs mandats ?

- Parce que nous serons les interlocuteurs privilégiés des agents, nous maintiendrons et renforcerons les relations de confiance établies par nos prédécesseurs, relations fondées sur le respect des intérêts individuels de tous les agents et des intérêts collectifs de toutes les équipes.
- Nous requerrons des membres de la hiérarchie la plus grande transparence dans leurs échanges avec les agents et qu'ils motivent clairement leurs appréciations.
- Nous informerons et conseillerons les agents, en particulier ceux en situation précaire ou difficile.
- Nous réfuterons les mobilités forcées et les licenciements, décidés à la suite de restructurations et nous les condamnerons.
- Nous apporterons solidarité, aide et appui aux victimes de dégradation des conditions de travail ou de harcèlement moral ou de harcèlement sexuel.
- Nous défendrons, dans le cadre des statuts des salariés de la Fonction Publique d'Etat et de l'INRA, tout agent convoqué devant la CAPL disciplinaire, quelle que soit la gravité des faits qui lui sont reprochés.
- Nous veillerons au respect de tous les droits de cet agent, mais aussi de tous les droits de ses collègues, en particulier ceux placés sous son autorité.

Chacune des deux CAPL est composée d'un nombre égal de représentants de l'administration nommés par le président des CAPL (président du centre PACA) et de délégués du personnel élus sur listes syndicales.

Les élus peuvent rencontrer les agents hors hiérarchie, pendant les heures de travail ; ils ont accès à l'ensemble des dossiers des agents et sont tenus à la confidentialité.

- Nous serons vigilants à une équitable attribution des avancements accélérés d'échelon et nous militeron pour que les réductions d'ancienneté des AT soient portées de trois à six mois comme pour les TR.
- Nous privilierons l'ancienneté dans le corps pour élaborer les propositions d'avancements de grade et de changements de corps pour les AT comme pour les TR.
- Nous cumulerons l'ancienneté dans le corps des AT créé en 2007 et celle acquise dans le corps des AJT (de 1983 à 2007) pour conserver la mémoire des carrières des AT.
- Nous tiendrons compte de la proximité de la date de départ à la retraite.
- Nous favoriserons les demandes de mobilité pour rapprochement familial et les demandes de réintégration.
- Nous nous opposerons aux mesures prévues dans le schéma directeur sur les fonctions support à l'INRA et à l'externalisation des métiers d'appui à la recherche (ateliers, cantine, travaux, espaces verts, patrimoine) et de certaines tâches administratives.
- Nous mettrons tout en œuvre pour que l'administration améliore les conditions de travail afin de réduire les situations de souffrances au travail, très préoccupantes dans certains services.

Dans l'intérêt de chacun et de tous, votez pour les candidats parrainés par la section CGT-INRA

ATP2	ATP1	TRNO	TRSU	TREX
1. SARNETTE V.	1. RIOTORD D.	1. JOUSLIN S.	1. LEONETTI J.	1. VAUTHIER D.
2. MAYNADIE C.	2. MONNET E.	2. APTEL J.	2. GUILBAUD L.	2. SIGNORET P.
3. GENEVET R.	3. PIOCH LEPLAT M.	3. JAUBERT A.	3. TICHIT L.	3. TURION N.
4. FOURNIER J.	4. GARNIER C.	4. GILG O.	4. DE MARCHI A.	4. BASTIEN J.M.